

TREB'INFO

Bonne Année



Janvier et
Février 2007

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

LES VOEUX DU MAIRE

Devant 200 personnes attentives et entouré des élus le Maire, Michel Lissillour, a présenté ses vœux à tous les Trébeurdinais.

Après avoir exposé le bilan de l'année 2006 et annoncé les chantiers de l'année 2007, dont notamment le lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie, ainsi que la construction du Centre Culturel, le Maire a braqué son projecteur sur le 3^{ème} âge, rappelant la politique menée par la Commune en leur faveur.

L'allocution prononcée par le Maire paraîtra dans le prochain bulletin municipal



CEUX DE LA SECRETAIRE GENERALE

Intervenant pour la seconde année consécutive lors de la cérémonie des vœux, Carole Brousse Secrétaire Générale, a souhaité au nom de ses collègues, une bonne et heureuse année au Maire, aux membres du Conseil Municipal, de la caisse des écoles, du Centre Communal d'Action Sociale et à toute l'assistance.

Débutant son intervention par les chiffres de l'année 2006, elle a annoncé qu'à l'issue du recensement complémentaire obligatoire d'octobre 2006 et se référant au chiffre notifié par l'INSEE, la population municipale totale est fixée à **4 036 habitants au 1^{er} janvier 2007**. Les données recueillies sont actuellement en cours de traitement à l'INSEE, mais n'entreront en vigueur que le 1^{er} Janvier 2009.

Après avoir rappelé l'adoption du Plan Local d'Urbanisme le 13 janvier, Carole Brousse a résumé en quelques chiffres l'activité du service de l'urbanisme : 108 permis de construire (103 en 2005), 121 déclarations de travaux (124 en 2005), 90 certificats d'urbanisme (67 en 2005) et 15 permis de lotir (2 en 2005), ainsi que 134 déclarations d'intention d'aliéner.

Enfin, elle a présenté en quelques chiffres l'état civil de l'année écoulée (voir le détail en page 3) et l'effectif des agents communaux : 9 agents au service administratif, 23 aux services techniques et 19 répartis entre les services scolaire, enfance jeunesse et portage des repas à domicile.

Elle a terminé en adressant ses remerciements aux agents de tous les services pour le travail réalisé en 2006 et félicité ceux qui ont suivi avec succès des formations dans le domaine de la sécurité : obtention du diplôme de 1^{er} secours pour 4 d'entre eux et du certificat CAGES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) pour 11 autres.

RECRUTEMENTS ET DEPART EN RETRAITE EN 2006

A l'issue de la cérémonie des vœux, le Maire et la Secrétaire Générale ont souhaité la bienvenue aux nouveaux agents de l'équipe communale :

- **Monsieur Nicolas LEROUEIL**, qui a intégré les effectifs le 1^{er} janvier 2006, au poste d'agent de police municipale,
- **Mademoiselle Séverine LOZAC'H**, le 1^{er} juillet 2006, au service administratif,

et une heureuse retraite à **Jeanne BONNET**, entrée à la Commune de Trébeurden le 1^{er} août 1983 en qualité d'agent contractuel et admise à la retraite le 1^{er} juin 2006.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2006

TARIFS DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal **DECIDE** de maintenir le montant de la surtaxe eau pour l'année 2007 dans les conditions suivantes :

- Abonnement (part communale) : 5,34 € par semestre, soit 10,68 € par an.
- Consommation (part communale) :
tranche de 1 à 30 m³ : 0,048 €,
tranche de 31 m³ et plus : 0,152 €.

COMPLEXE SPORTIF

Le Maire indique à l'Assemblée que le dossier du complexe sportif peut s'analyser sous 2 angles : d'abord, sous l'angle sportif, le projet répond à la nécessité de remplacer la structure actuelle qui n'est plus aux normes. Ensuite, cela va libérer une zone importante dans le contexte du prix du foncier élevé et donnera alors la possibilité de réserver des espaces pour des constructions accessibles aux foyers les plus modestes.

Le Conseil Municipal :

- **ADOpte** la phase projet du dossier de construction d'un complexe sportif,
- **DECIDE** de scinder le marché en deux tranches financières :
 - une tranche ferme (la construction des vestiaires, le terrain A, le terrain d'entraînement, les voiries et la clôture du site) d'un montant de 1 301 320 € HT hors option,
 - une tranche conditionnelle (le terrain B et ses équipements) d'un montant de 268 807 € HT.

GIRATOIRE DE BOQUELLO

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à entreprendre les formalités administratives en vue de l'acquisition par la commune des parcelles nécessaires à la création d'un giratoire à Boquello,
- **DESIGNE** Maître PEDRON, notaire à Pleumeur-Bodou, pour la rédaction des actes de cession,
- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor de prescrire une

enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et une enquête parcellaire afin de prévoir les acquisitions foncières,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter les financements, notamment auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor.

EXTENSION DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à négocier avec les propriétaires des parcelles AC 93, AC 518, AC 739, AB 565, AC669, AC 671, AC670, AC 672, AC 807 et AC 806 jouxtant le cimetière communal en vue de l'extension de celui ci (opération n°22 du PLU).

SERVICE EAU POTABLE : MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Après que le Maire ait exposé à l'Assemblée :

- l'analyse de l'état actuel du service et son évolution probable,
- le descriptif des différents modes de gestion,
- les éléments pour le choix du mode de gestion,
- la proposition de l'exécutif,
- les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire (le contrat d'affermage étant conclu pour 12 ans),
- le déroulement de la procédure,

le Conseil Municipal :

- **ADOpte** le principe de délégation du service public de l'eau potable,
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel public à concurrence,
- **FIXE** comme suit les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis :
 - les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants),
 - elles pourront être déposées auprès de Monsieur le Maire jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil Municipal au cours de

laquelle il sera procédé à l'élection,

- **ADOpte** le dossier de marché de service relatif à une prestation d'assistance conseil à la réalisation d'une procédure de délégation de service public établi par la DDAF des Côtes d'Armor,
- **APPROUVE**, conformément aux dispositions de l'article 5 du CCAP, le forfait de rémunération fixé à 5 345 € H.T. soit 6 392,62 € TTC,
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces du marché.

COMITE DE PILOTAGE ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal **FIXE** la composition du comité de pilotage du Service Enfance Jeunesse comme suit :

- 4 représentants institutionnels (Caisse d'allocations familiales, direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Conseil Général, Education nationale),
- Les directeurs des 3 écoles communales,
- 5 représentants de parents,
- 3 représentants d'associations,
- 5 membres du Conseil Municipal : Marie Pierre LE PROVOST, Géraldine LE MASSON, Michelle LE HENAFF, Gérard CHARTIE et Michel LISSILLOUR.
- 1 coordonnateur : Bertrand REGNAULT

CONTENTIEUX ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à ester en justice devant la Cour Administrative d'Appel de NANTES dans le cadre :

- de la demande d'annulation de l'arrêté de transfert du permis de construire accordé à la société EOLARMOR, vers la SCCV GRAND LARGE PROMOTION,
- de la demande d'annulation du permis de démolir et des 2 permis de construire accordés à la société COFRADIM.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2006

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le Maire rappelle l'origine du nouvel appel à concurrence concernant le lot gros œuvre de la Mairie et du Centre Culturel et le choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres,

le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la sélection de l'entreprise CBL de Lannion pour la réalisation des dits travaux,
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de travaux, comme suit :

➢ une tranche ferme (extension et réhabilitation de la Mairie) d'un montant de 703 000 € HT,

➢ une tranche conditionnelle (construction d'un Centre Culturel) d'un montant de 995 000 € HT,

- **APPROUVE** les nouveaux plans de financement.

TARIF DES MOUILLAGES

Le Conseil Municipal **ADOpte** les tarifs 2007 (augmentation de 2%) du

Port de Plaisance de Trozoul, préalablement approuvés par le Conseil Portuaire.

SERVICE D'EAU POTABLE

Après avoir rappelé les raisons qui motivent le démarrage rapide de la procédure de délégation du service public de l'eau potable, le Maire **FAIT PROCEDER** au vote à bulletin secret, par scrutin de liste, des membres de la commission d'ouverture des plis :

Titulaires : Géraldine LE MASSON, Yvon GÉLARD, Lucien RIOU, Hervé BRIAND et Yvon LE GUEN.

Suppléants : Françoise LE GORREC, Denise QUILLIEN, Jean CHARPY, Gérard CHARTIE et Bernard COJAN.

COMPLEXE SPORTIF

Faisant suite à l'approbation de la phase projet du dossier de construction d'un complexe sportif lors du précédent Conseil, le **Conseil Municipal APPROUVE** le Dossier de Consultation

des Entreprises, étape préalable au lancement des Appels d'Offres.



ETAT CIVIL – Récapitulatif 2006

NAISSANCES

- ALLOT Maxime, né le 06 février
- BEOLET Ethan, né le 21 novembre
- BLOUIN Perrine, née le 19 février
- BOHEC--BARTHE Cali, née le 23 février
- BOHEC--BARTHE Jade, née le 23 février
- BURBAUD Quentin, né le 16 mars
- CONSEIL Maïwenn, née le 21 septembre
- COUACAULT Eliot, né le 09 juin
- DELHAY--LORRAIN Alexandre, né le 24 août
- DERRIEN Louise, née le 12 novembre
- GERMAIN Basile, né le 10 août
- GUEZOU Ilan, né le 12 novembre
- LAMIEL Damien, né le 30 juillet
- LASSALLE Alexandre, né le 11 novembre
- LE COZ Victor, né le 04 octobre
- LE GONIDEC Matis, né le 06 octobre
- LE PAPE Servanne, née le 25 novembre
- LESENEY Ewen, né le 08 mars
- LOPEZ Emeline, née le 26 avril
- LOYE Capucine, née le 17 juillet
- MORIN Lucie, née le 02 avril
- MROZEK Manon, née le 11 juillet
- ROPARS Anaïs, née le 15 octobre
- RUFÍÉ Mélissa, née le 16 avril

MARIAGES

- AUTIER Julien et PELPEL Eugénie, le 24 août
- BARRE Patrick et BROUDIC Sabine, le 29 juillet
- BEAUFILS Serge et LE GOFF Mireille, le 15 juillet
- BOURDIN Eric et GEFFROY Nathalie, le 04 novembre
- BOURRAT Philippe et GOUBIN Christelle, le 18 août
- BRIENT Ronan et HUYGHE Marion, le 10 août
- BUZULIER Gil et BOURGNEUF Valérie, le 03 juin
- COLOMA Tristan et BROUARD Annabelle, le 02 septembre
- DARTEVELLE Stany et LE GRAND Marie-Elise, le 02 septembre
- DOUVILLE Alain et MASSAR Françoise, le 15 avril
- JORAND Franck et SERGÉ Nathalie, le 02 décembre
- JOUCLA Bruno et LABBE Marie-Astrid, le 01 juillet
- KERRIEN Jean-Jacques et BAZON Isabelle, le 09 septembre
- LABICHE Yvan et DEBANNÉ Marie Jeannine, le 29 décembre
- MROZEK Pierre Yves et HENRY Cécile, le 03 juin
- NEWELL Samuel et GUILLOU Christel, le 20 décembre
- OLLIVIER Jean-Luc et MARCINIAK Aleksandra, le 29 juillet
- PRÉAU Sébastien et LE QUELLEC Solenne, le 15 juillet
- WAENDENDRIES Thomas et MENGUY Murielle, le 03 juin

DECES

- FOURNET Nelly née TURLUCHE, le 02 janvier
- AUCHER Claire née LAGNEAU, le 04 janvier
- GLAZIOU Jean-Yves, le 09 janvier
- NEDELEC Yann, le 03 février
- WARTEL Janine née LECUVIER, le 06 février
- GAFFRIC Jeanne née LORO, le 15 février
- TOHELLOU Marie née TAILLABRESSE, le 19 février
- NAUDIN Bernard, le 20 février
- LE DOARÉ Roger, le 07 mars
- KERANFLECH Yvonne née LE FESSANT, le 11 mars
- KERANFLECH Raymonde née LE BRAS, le 19 avril
- COLIN Marie Françoise née TROCHEL, le 27 avril
- DELFORGE Danielle, le 30 avril
- LE COZ Denise née QUILGARD, le 19 mai
- GUILLOT Léon, le 19 juin
- LE HENAFF Monique, le 24 juin
- LUCAS Yves-Claude, le 26 juin
- ROPERS Jean, le 01 août
- QUERRIEN Hélène née LE BIANIC, le 19 août
- LE COZIC Jacques, le 29 août
- LORENT Emilienne née LE BIVIC, le 04 septembre
- BODIOU Pierre, le 18 septembre
- LE BIVIC Marie Louise née NICOL, le 21 septembre
- MARCHAND Jean-François, le 05 octobre
- LE FLANCHEC Yves, le 17 octobre
- HENRY Marie épouse QUEFFEULOU, le 21 octobre
- LECOCQ Simone née LE GUEN, le 28 octobre
- LE PEULSON Eugénie née LE FLOC'H, le 03 novembre
- GELARD Suzanne née COUILLET, le 14 novembre
- KERRIOU Jean François, le 18 novembre
- GONY Andrée née COTHENET, le 20 novembre
- HENAFF Jean Marc, le 20 novembre
- PERNATON Robert, le 09 décembre

COMPARATIF 2003 - 2006

Année	Naissances			Mariages	Décès		
	Garçons	Filles	Total	Total	Hommes	Femmes	Total
2003	21	15	36	20	29	27	56
2004	21	16	37	19	27	18	45
2005	19	14	33	25	35	28	63
2006	12	12	24	19	14	19	33

A noter que, pour la seconde fois depuis 1984, un des actes de naissance a été établi, comme en 2005, à la Mairie de Trébeurden.

DERNIERE MINUTE !!

ASSOCIATIONS

Toute modification de statut doit être déposée à la Sous-Préfecture par l'association concernée.

EMPLOIS SAISONNIERS 2007

Les jeunes gens de plus de 18 ans intéressés par un emploi d'été à la Commune (agents de surveillance de la voie publique et renforts d'été) sont invités à déposer, dès à présent, leur candidature en Mairie.

EXTENSION DE LA MAIRIE ET CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL

Faisant suite au redressement judiciaire de l'entreprise retenue à l'origine pour le gros œuvre et après un nouvel appel d'offre publié le 31 Août 2006, la Commission d'ouverture des plis a retenu l'entreprise CBL de Lannion, après négociation des coûts. Les travaux vont démarrer incessamment, tout d'abord par le déplacement des différents réseaux (eau, incendie, électricité et téléphone), ainsi que par le "désamiantage" de l'ancienne Mairie, puis suivra le gros œuvre vers le mois de Mars.



◀ LA MEDAILLE DES 20 ANS A THIERRY SARRY

Le 24 Novembre 2006, le Maire a remis la médaille d'argent du travail à Thierry Sarry pour ses 20 années de services comme Maître de Port.



◀ REMISE DE DIPLOMES A 11 AGENTS COMMUNAUX

Le 24 Novembre 2006, le Maire a remis officiellement le diplôme du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) à 11 agents communaux qu'il a tenu à remercier pour leur motivation.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

- Dimanche 21 Janvier** : "Entre chien et loup" de 17h à 18h30, à la salle de Mézascol, entrée libre.
➤ *Loïc Le Béguec évoque une période de la vie de "Loulou" sur un ton juste et poétique.*
- Samedi 4 Février** : Visite de la Chapelle de Penvern de 14h à 17h.
- Dimanche 18 Février** : "Entre chien et loup" de 17h à 18h30 à la salle de Mézascol, entrée libre.
➤ *Zigotico, chansons françaises par une troupe de 3 musiciens.*



◀ DES JEUNES FOOTBALLEURS PRETS A S'INVESTIR

Le 31 Octobre dernier, sous l'égide de Cap Sport et des services Enfance-jeunesse de Pleumeur-Bodou, Trégastel et Trébeurden, une centaine de jeunes footballeurs a suivi avec intérêt les conseils que sont venus leur prodiguer Harlington Shereni et David Suarez, deux joueurs professionnels d'En Avant de Guingamp qui, pour l'occasion, étaient accompagnés par le Pleumeurois Kevin Bodin, jeune espoir promis à un bel avenir au sein de ce club.

TELETHON, UN LACHER DE BALLONS SOUS LA PLUIE ➤

De nombreux bénévoles ont pris le relais de Françoise et de Pierre Le Gorrec qui, durant 5 années, ont animé avec efficacité le Téléthon à Trébeurden. L'année 2006 a encore été un succès puisque ce sont **5837 euros** qui ont été récoltés (contre 5455 en 2005) et qui aideront à poursuivre la recherche pour la lutte contre la Myopathie. Merci à tous ceux qui, par leur aide et leur générosité, ont contribué à la réussite de cette opération.



A VOS PLUMES !



Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous être identifié, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte aux lettres du Treb'info située à l'extérieur de la Mairie.

Courrier de Monsieur Gérard Tondre - 29 rue de Kerellec - Trébeurden

Est-il légitime que les services techniques de la commune trace, pour le bien être d'un habitant, une ligne jaune de quelques mètres pour empêcher le stationnement devant chez lui, alors que dans le même temps rien n'est fait (depuis des mois) pour entretenir la voirie au niveau du STOP de la rue des Hortensias ?

⇒ Le tracement de la ligne jaune à laquelle vous faites allusion est tout simplement justifié par l'étroitesse de la rue et l'impossibilité pour cette personne de pouvoir utiliser son garage lorsqu'une voiture est garée en face. D'autres cas analogues existent sur la Commune. Quant à l'état dégradé de la rue des Hortensias, cette rue est privée, l'entretien en incombe donc aux propriétaires riverains qui, il faut le rappeler, se sont opposés à son intégration dans le domaine public.

Les Services Techniques